



**SYNDICAT MIXTE
POUR LA RESTRUCTURATION DE LA ZONE D'ACTIVITES DE
PEDEBERT A SOORTS-HOSSEGOR**

N° 2

Objet : Approbation décision modificative n°1

Le 11 décembre 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle Henri Lavielle à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes :

- M. Xavier FORTINON
- Mme Sylvie BERGEROO
- Mme Sandra TOLLIS
- M. Cyril GAYSSOT
- M. Jean-Marc LESPADE

Représentant la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud :

- M. Pierre FROUSTEY
- M. Hervé BOUYRIE

Avait donné procuration :

- M. Jean-Luc DELPUECH à M. Xavier FORTINON

Etaient excusés :

- M. Julien PARIS
- M. Christophe VIGNAUD

Etaient également présents :

- Mme Isabelle COLOMB, Payeuse Départementale
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur, M. Xavier VILAMITJANA, Responsable du Service Aménagement
 - Pour le Conseil départemental :
 - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 5 du Comité Syndical en date 20 février 2023 approuvant le budget primitif de l'exercice 2023,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- D'approuver la décision modificative n° 1 du budget primitif de l'exercice 2023 telle que figurant dans le tableau ci-après :

SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
DEPENSES :		
Chapitre 16 - Emprunts 1641 – Emprunts en euros	+ 189 000,00	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles 2117 – Bois et forêts	- 19 000,00	
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières 2748 – Autres prêts	- 170 000,00	

Le Président du Syndicat Mixte,

X F. L _____

Xavier FORTINON